

IMPORTANT

A l'attention du
Responsable de Laboratoire

Craponne, le 4 janvier 2011
Réf. : JMU/em - 10 - 222

IMPORTANT
RETRAIT DE LOT PARTIEL
Gélose Chocolat + PolyViteX
Référence : 43101- Lot 868802901

Madame, Monsieur,

Vous avez reçu des boîtes de gélose Chocolat + PolyViteX, référence 43101, lot 868802901 - exp : 2011-03-10.

Suite à quelques réclamations concernant l'aspect de colonies sur ce milieu, des investigations ont été effectuées par notre Laboratoire de Contrôle Qualité. Il confirme un problème de production sur une partie de ce lot. Les performances en terme de fertilité ne sont pas modifiées. Par contre certaines espèces peuvent donner des colonies bleues sur une partie de ce lot dont l'heure de production se situe entre 20h45 et 23h20.

Le risque patient a été défini comme mineur pour les raisons suivantes :

- Le milieu n'est pas utilisé pour une identification directe. L'identification des micro-organismes doit s'effectuer par des tests biochimiques ou immunologiques.
- Selon l'échantillon testé ou le micro-organisme recherché, il est recommandé d'associer à cette gélose Chocolat, un autre milieu.
- L'examen direct et les symptômes cliniques associés peuvent aider au diagnostic.

En conséquence, nous vous recommandons :

- De **détruire seulement les boîtes de ce lot dont l'heure de production est incluse entre 20h45 et 23h20** et de nous retourner le certificat de destruction joint, par fax au 04 78 87 73 07.
NB : Un échange sera effectué dès réception de ce document.
- De continuer à utiliser les boîtes dont l'heure de production est différente.

Conscient des perturbations que cette situation peut engendrer dans l'organisation de votre laboratoire, notre Centre de Relation Client se tient à votre disposition pour tout complément d'information.

☎ : 0 820 22 9090

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire, et, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

Jacqueline MUETTON
Support Applications Bactériologie
Centre de Relation Client

P. J. : 1 certificat de destruction

BIOMERIEUX